

CHAMPROND

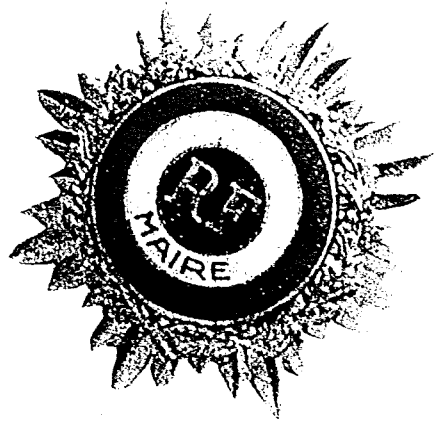
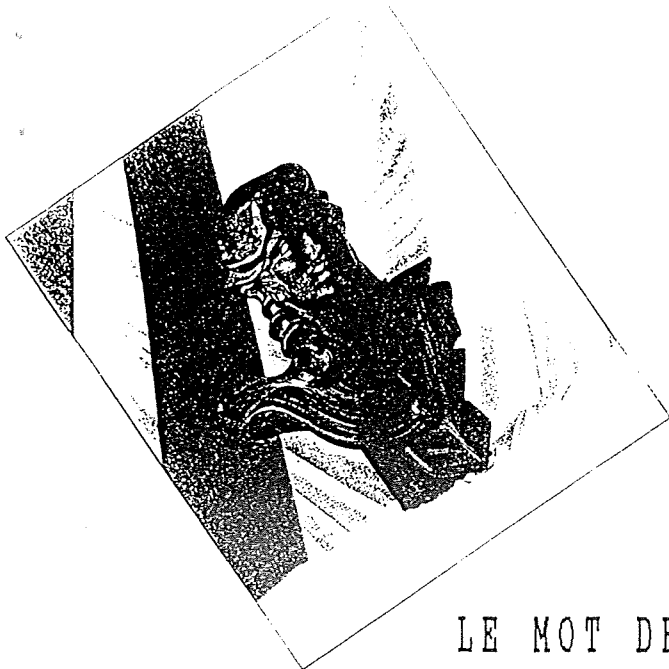
EN

GATINE

1994







## LE MOT DE MONSIEUR MICHEL :

Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
Chers Amis,

Alors que s'estompe l'année 1994, nous arrivons en 1995.  
Que nous réserve cette nouvelle année, qui s'ouvre devant nous ?

A un moment où chacun s'interroge sur l'évolution de  
notre société, il est bon de temps en temps de faire le point,  
savoir s'arrêter, regarder autour de nous, afin d'apprécier le  
temps présent.

Nous devons pour cela, tous et ensemble être des hommes  
et des femmes d'imagination.

Malgré les difficultés que nous pouvons rencontrer dans  
nos professions, dans notre travail, à condition encore d'en avoir  
et c'est bien là, le fléau de notre époque, mais l'essentiel est  
de ne pas désespérer et de voir l'avenir avec confiance.

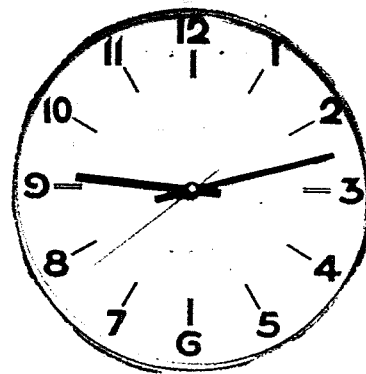
BONNE ANNEE A TOUTES ET A TOUS.

Le Maire

P. MICHEL

# SERVICES D'URGENCE

SAMU : 15  
Gendarmerie : 17 ou 37 49 81 03  
Pompiers : 18  
Lyonnaise des Eaux : 37 81 07 54  
E.D.F. : 37 81 09 37  
E.D.F. (Dépannage) : 37 81 21 11



## PERMANENCES

### CHAMPROND EN GATINE :

Ouverture de la Mairie : Les Mardis et Jeudis  
de 17 à 19 h  
: Le Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Permanences Maire et Adjointes : Mr MICHEL le Samedi  
Mr MARDELAY le Mardi  
Mme GUILLEMET le Jeudi

Perception : Le Mercredi de 9 à 12 h  
Crédit Agricole : Le Jeudi de 9 h 30 à 11 h 30  
(Salle de réunions attenante à la Mairie)

### LA LOUPE :

Assistants sociaux (salle 3 du château) :  
Mme GUICHARD : Le mardi de 9 à 12 h  
Mme PAPILLON : Le jeudi de 9 à 12 h

Caisse d'Allocations Familiales : 1er lundi de chaque mois  
de 14 à 15 h à la Mairie

Sécurité Sociale (Vieillesse/Retraite) : 3ème mercredi de chaque mois  
de 14 à 16 h à la Mairie

Sécurité Sociale (Dossiers remboursements) : Les mardis et vendredis  
de 9 à 10 h à la Mairie

Caisse Primaire Assurances Maladie : 2ème mardi de chaque mois  
de 9 h 30 à 12 h  
Mme CAUSSIN : Salle 1 du château  
(Dossiers accident du travail)

Educatrice D.D.A.S.S. : Le mardi de 9 h 30 à 11 h 30  
Mme POREL Christine : Château

Consultations P.M.I. (nourrissons) : 3ème jeudi de chaque mois  
de 14 à 16 h  
P.M.I. Rue Pierre Gauquelin

Docteur COIGNET : 2ème et 4ème lundi de chaque  
Psychiatre : mois à 14 h à l'Hôpital  
Psychologue de la D.D.A.S.S. : Le mercredi de 9 h à 12 h  
salle 3 du château

Permanences logements : Le mardi de 17 à 18 h 30  
à la Mairie

A.N.P.E. : Pour tous renseignements  
Sur convocation : Tél : 37 52 13 06  
Mairie de La Loupe : Agence de Nogent le Rotrou

## PRINCIPALES REALISATIONS DE L'ANNEE 1994

### Sur le réseau communal :

- Broyage de vallées
- Réfection du Chemin de l'Orgerie
- Têtes de pont au Bois Landry
- Busage de l'entrée du chemin de l'Empire
- Réparations et enduits sur différents chemins et ruelles
- Curage d'un fossé à Beaurepaire
- Arrachage de souches et nivellement au Bois Gilet



### Sur les bâtiments communaux :

- Réfection de la toiture de l'église
- Création d'un bureau et d'une salle d'archives à la mairie
- Aménagement d'une salle de bain et d'un WC dans le logement de fonction
- Mise en conformité de l'école
- Sanitaire logement communal
- Elargissement de la scène de la salle polyvalente
- Porte du Presbytère

### Acquisitions :

- Terrain zone d'activité avec création d'un collecteur



# LES JOIES... ET LES PEINES...



## NAISSANCES :

- PICAVAIS Karim : né le 17 mars 1994 à Chartres
- CHENEVIER Stacy : née le 31 mars 1994 à Nogent le R
- DARREAU Dimitri : né le 10 avril 1994 à Nogent le R
- MAROT Cassandra : née le 12 mai 1994 à Chartres
- COTTEREAU Guillaume : né le 17 octobre 1994 à Chartres
- PRELLE Victorien : né le 30 octobre 1994 à Nogent



## MARIAGES :

- LUNEL Philippe - CHARPENTIER Catherine le 18 juillet 1994  
à Monhoudou (72)
- PICHARD Christophe - TISSIER Nathalie le 27 août 1994



## DECES :

- LESIEUR Gaston décédé le 02/01/94 à Nogent le Rotrou
- BRUNET Denise Veuve DENIAU décédée le 26/03/94 à La Loupe
- HARDY Yvonne Veuve LEPORT décédée le 09/04/94 à Champrond
- THEODORE Juliette Veuve GARNIER décédée le 28/05/94 à La Loupe
- BODET Louis décédé le 28/08/94 à Orléans
- LICOIS Christophe décédé accidentellement le 06/09/94
- FAVERIS Bernard décédé accidentellement le 06/09/94
- BOULAY Yvette Veuve PICHARD décédée le 06/09/94 à La Loupe
- RYEZ Julien décédé le 21/09/94 à Le Coudray
- CARDINAL Jean décédé le 02/12/94 à Nogent le Rotrou
- BRISMONTIER Simone Veuve PROT décédée le 20/12/94 à La Loupe

## LES NOUVEAUX ARRIVANTS

La Municipalité souhaite la bienvenue à ces nouveaux habitants et une intégration rapide au sein de la commune.

- Mr et Mme ANDROUIN (Bois Colas)
- Mr et Mme BERROU (Ancienne maison CHASSAGNE)
- Mr BULOUE Martial (La digue : Ancienne maison TAVERNIER)
- Melle DOUBLET ( Les Vitriers : ancienne maison CHARTIER)
- Mr et Mme KIRECH (ancien cabinet médical)
- Mr et Mme LEGROS (La Mairie : Instituteur)
- Mr et Mme LAFOND, Mr BROUILLARD (Ancienne maison LEPORT)
- Mme PETIOT (Ancienne maison CHAUDRON)
- Mme PICQUE et Mr LAMOURRE (Logement DEPAUW)
- Melle TOLBATOWSKY (Logement GUILLEMET)

\*\*\*\*\*

## LES JEUNES DIPLOMES

Nicolas BRIHAYE et Virginie YEPONDE ont été reçus au Baccalauréat.

Yvan GUYON est titulaire de son Brevet Professionnel Agricole.

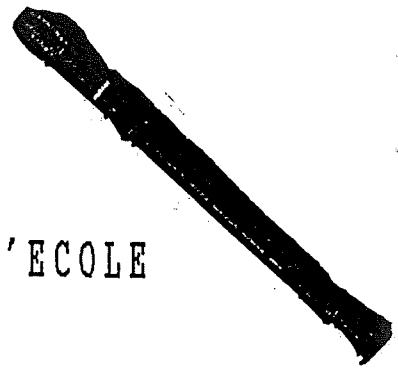
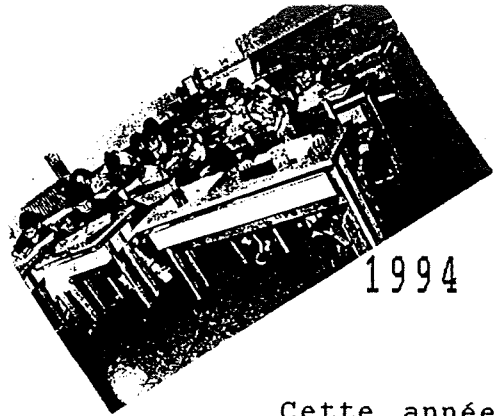
Juliette IMHOFF et Quentin WARDAVOIR ont obtenu leur BEPC.

\*\*\*\*\*

## CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS

La Commune a obtenu en 1994 le premier Prix d'arrondissement.





## 1994 : UNE GRANDE ANNEE POUR L'ECOLE

Cette année aura été riche en évènements pour notre petite école, un grand projet mûri depuis longtemps a vu le jour, en effet semaine après semaine, un projet qui parti de l'école a su réunir autour de lui de nombreuses personnes qui ont su mettre leurs qualités au service de cette réalisation commune.

Cet Opé-Rat a suscité l'engouement des enfants et de tous ceux qui de près ou de loin y ont participé, sans compter ceux qui en tant que spectateurs ont pu se réjouir d'un spectacle d'une qualité que l'on retrouve rarement en milieu scolaire.

Il restera sans nul doute un excellent souvenir dans toutes les têtes.

La rentrée scolaire a vu quant à elle de nombreux changements puisque deux enseignants ont été nommés en remplacement de Mesdames Desmaison et Cabarat. Mme Pluinage a en charge la classe des CE2-CM1-CM2 et Mr Legros assure la classe des CP-CE1-CE2 ainsi que la direction de l'école.

A la cantine, Mme Boyere a pris le relais de Mme Pichereau, qui est partie à la retraite.

Dès la rentrée, les enfants ont été accueillis par un petit "apéritif" sur lequel on pouvait lire "BONNE RENTREE", chaque anniversaire est fêté avec un gâteau et des bougies, le repas de Noël fut un modèle du genre et les enfants y ont été très sensibles.

Une autre nouveauté réside dans le fait que depuis le mois de septembre, les enfants de la classe de Mme Pluinage vont à la piscine de Fontaine-Simon tous les vendredis accompagnés d'une maman. A partir du mois de mars, ce seront les enfants de grande section de l'école maternelle, de CP et de CE1 qui iront à la piscine jusqu'au mois de juin.

Au mois d'octobre, un grand "Rallye Lecture" a été organisé, auquel tous les enfants de l'école et les enfants de grande section de l'école maternelle de Montlondon ont participé, et comme il se doit, il y avait à la clé un gâteau confectionné par les enfants qui s'étaient donné la peine de lire la recette.

D'autre part, les enfants de CE2-CM1-CM2 ont une heure de musique par semaine pendant laquelle ils apprennent à jouer de la flûte avec Mme Pluinage, ainsi qu'une heure d'anglais avec Mr Legros.

Un journal des écoles du Regroupement Pédagogique va paraître prochainement pour vous informer encore plus précisément sur la vie des écoles et bien sûr ce seront les enfants eux-mêmes, qui vous raconteront leur école, nous vous remercions d'avance de faire bon accueil à ce journal, et nous vous remercions tous ceux qui ont permis et qui permettront encore à l'école d'être dynamique et d'être un lieu de vie agréable pour les enfants.

L'équipe enseignante.



# CHANGEMENTS DE VISAGES

Le 5 juillet, une petite réception était organisée en l'honneur de Mme PICHEREAU, qui fut pendant 22 ans, cantinière à l'école de Champrond.

Combien de bambins a-t-elle vu autour des tables du réfectoire ?

Et c'est justement avec les enfants des écoles, les parents, les enseignants, le conseil municipal et les associations, que ce départ fut fêté comme il se doit.

Et Mme BOYERE est entrée en fonction à la rentrée.

\*\*\*\*\*

Une autre réunion organisée le 12 juillet nous réunissait à la salle polyvalente autour de Claude et Sylvie DESMAISON et de Patricia CABARAT.

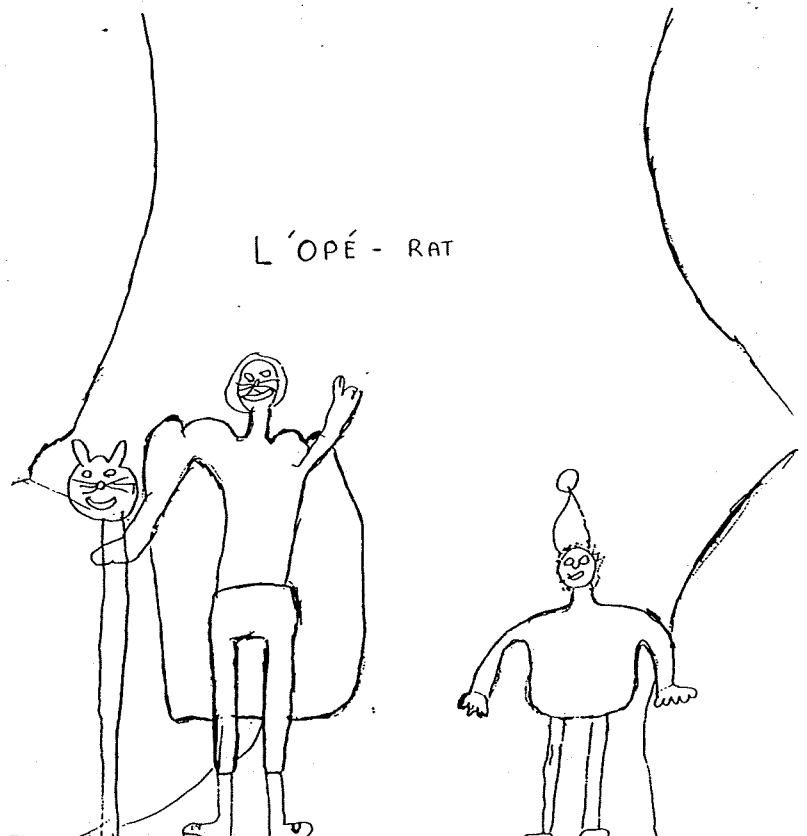
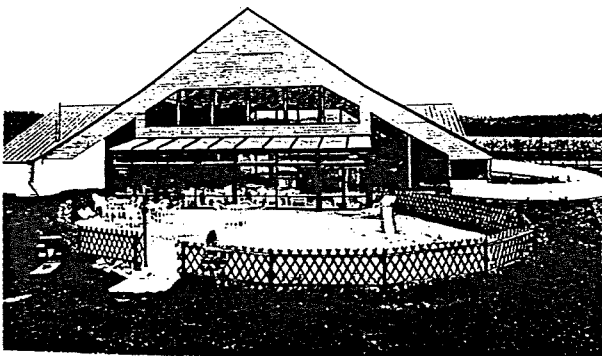
Sylvie était en poste à l'école depuis 12 ans. Institutrice de grande qualité, elle fut élue en 1989 Conseillère Municipale et maintenant Directrice d'école à Ver les Chartres.

Claude, comme nous le savons, nous a quitté pour un poste important à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports à Chartres.

Patricia, qui n'est restée qu'une année à Champrond, a su par sa gentillesse et sa compétence s'intégrer dans l'équipe.

Et Madame PLUVINAGE, Mr LEGROS sont entrés en fonction.

A tous un grand Merci.



Laetitia Pipereau

# L'ÉCHO RÉPUBLICAIN

DE LA BEAUCE ET DU PERCHE  
 JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant sur vingt-deux cantons des départements de l'Eure-et-Loir, de l'Eure et de l'Orne  
 RÉDACTION & ADMINISTRATION : 11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 - LA LOUPE - Téléphone 33

ABONNEMENTS : *Eure-et-Loir et limitrophes, un an 10 fr. - Le Numéro : 20 ce*

**CHAMPROND-EN-GATINE.** — *Echos du concert.* — Le jour de Pâques, la société de tambours et clairons « Le Réveil Champromnais » donnait son concert annuel.

Tout d'abord les tambours et clairons défilerent de la mairie jusqu'à la place où avait lieu le concert.

Une élégante et nombreuse assistance s'empressa pour entendre les acteurs dans l'exécution d'un programme de choix.

Miles Hayward, Sergent, Ricou, Leveau se firent applaudir dans diverses chansons. M. Sagot, dans son répertoire comique obtint un vif succès. Quant à Mlle Lefort et M. Aupetit, ils se révélèrent artistes de talent dans « Odette, di pêche-toi », ainsi que dans un duo qu'ils rendirent d'une façon impeccable.

Citons également quelques autres pièces comiques qui provoquèrent lilarité générale.

Mme Bouvier qui tenait le piano, et Mlle Guimond qui chanta l'assistante avec son violon, ont droit également à des compliments.

Les tambours et clairons terminèrent cette joyeuse matinée, et le succès obtenu est la récompense des efforts des dirigeants et exécutants.

Une quête faite au profit du bureau de bienfaisance, a produit la somme de 103 francs.

**LA LOUPE.** — *Le Théâtre Moderne* donnera samedi soir : « Vous n'avez rien à déclarer », comédie bouffe en 3 actes.

Dimanche soir : « Maria-Jeanne, la femme du peuple », drame en 6 actes.

## Les Nouvelles du Pays

### NOGENT

**LA LOUPE.** — Pharmacie de Pharmacie Charles.

**États civils.** — *Vivances.* — Du 28 Mars, Marie-Victoire-Marie, fille de M. et Mme Y. Laboussier, boulevard de la République, et M. et Mme de Châteauneuf.

*Publication de mariage.* — Victor-Jules Barre, sans profession, à Neuilly-sur-Seine (Seine), et Mlle Nécessaire-Marie Châteauneuf, à Neuilly-sur-Seine (Seine). La cérémonie aura lieu le 10 avril.

*États civils.* — *Nominations de percepteurs.* — M. Curlet, sous-chef de bureau à la caisse des percepteurs et complémentaires, est nommé percepteur de Nogent-le-Roi.

**NOGENT.** — Nominations de percepteurs de l'arrondissement de Nogent-le-Roi.

**LA CROIX-DU-PERCHE.** — *Renouveler de l'arrondissement de Nogent-le-Roi.* — Commande du jour de Pâques, le commandant de l'arrondissement de Nogent-le-Roi, M. de Béchard, se confiera à M. de Béchard.

**ST-VICTOR-DE-BUTHON.** — *Adieux de retour.* — La fête traditionnelle du printemps est fixée au 21 avril. M. de Béchard, commandant de l'arrondissement de Nogent-le-Roi, se confiera à M. de Béchard.

**NOGENT.** — Nominations de percepteurs de l'arrondissement de Nogent-le-Roi.

**LA LOUPE.** — Pharmacie de Pharmacie Charles.

**États civils.** — *Vivances.* — Du 28 Mars, Marie-Victoire-Marie, fille de M. et Mme Y. Laboussier, boulevard de la République, et M. et Mme de Châteauneuf.

*Publication de mariage.* — Victor-Jules Barre, sans profession, à Neuilly-sur-Seine (Seine), et Mlle Nécessaire-Marie Châteauneuf, à Neuilly-sur-Seine (Seine). La cérémonie aura lieu le 10 avril.

*États civils.* — *Nominations de percepteurs.* — M. Curlet, sous-chef de bureau à la caisse des percepteurs et complémentaires, est nommé percepteur de Nogent-le-Roi.

**NOGENT.** — Nominations de percepteurs de l'arrondissement de Nogent-le-Roi.

**LA CROIX-DU-PERCHE.** — *Renouveler de l'arrondissement de Nogent-le-Roi.* — Commande du jour de Pâques, le commandant de l'arrondissement de Nogent-le-Roi, M. de Béchard, se confiera à M. de Béchard.

**CHAMPROND-EN-GATINE.** — Le jour de Pâques, la société de tambours et clairons « Le Réveil Champromnais » donnait son concert annuel.

Tout d'abord les tambours et clairons défilerent de la mairie jusqu'à la place où avait lieu le concert.

Une élégante et nombreuse assistance s'empressa pour entendre les acteurs dans l'exécution d'un programme de choix.

Miles Hayward, Sergent, Ricou, Leveau se firent applaudir dans diverses chansons. M. Sagot, dans son répertoire comique obtint un vif succès. Quant à Mlle Lefort et M. Aupetit, ils se révélèrent artistes de talent dans « Odette, di pêche-toi », ainsi que dans un duo qu'ils rendirent d'une façon impeccable.

Citons également quelques autres pièces comiques qui provoquèrent lilarité générale.

Mme Bouvier qui tenait le piano, et Mlle Guimond qui chanta l'assistante avec son violon, ont droit également à des compliments.

Les tambours et clairons terminèrent cette joyeuse matinée, et le succès obtenu est la récompense des efforts des dirigeants et exécutants.

Une quête faite au profit du bureau de bienfaisance, a produit la somme de 103 francs.

**LA LOUPE.** — *Le Théâtre Moderne* donnera samedi soir : « Vous n'avez rien à déclarer », comédie bouffe en 3 actes.

Dimanche soir : « Maria-Jeanne, la femme du peuple », drame en 6 actes.

## BAYARDAGES

**Samuel Guier,** à Lambrey du Poit d'Étain, pour M. Noyen est déjà installé dans la partie qui lui a été assignée. Il attend le camarade, Monsieur Lefort, pour le faire accompagner. M. Noyen, qui a été nommé directeur de la partie qui lui a été assignée, attend le camarade, Monsieur Lefort, pour le faire accompagner.

**M. Leroy,** arrive un peu en retard. Il a fait plus de dix kilomètres de chemin. A percheville, il a rencontré M. Noyen, qui a été nommé directeur de la partie qui lui a été assignée, attend le camarade, Monsieur Lefort, pour le faire accompagner.

**M. Noyen,** qui a été nommé directeur de la partie qui lui a été assignée, attend le camarade, Monsieur Lefort, pour le faire accompagner.

**M. Leroy,** arrive un peu en retard. Il a fait plus de dix kilomètres de chemin. A percheville, il a rencontré M. Noyen, qui a été nommé directeur de la partie qui lui a été assignée, attend le camarade, Monsieur Lefort, pour le faire accompagner.

**M. Leroy,** arrive un peu en retard. Il a fait plus de dix kilomètres de chemin. A percheville, il a rencontré M. Noyen, qui a été nommé directeur de la partie qui lui a été assignée, attend le camarade, Monsieur Lefort, pour le faire accompagner.

**M. Noyen,** qui a été nommé directeur de la partie qui lui a été assignée, attend le camarade, Monsieur Lefort, pour le faire accompagner.

**M. Leroy,** arrive un peu en retard. Il a fait plus de dix kilomètres de chemin. A percheville, il a rencontré M. Noyen, qui a été nommé directeur de la partie qui lui a été assignée, attend le camarade, Monsieur Lefort, pour le faire accompagner.

**M. Leroy,** arrive un peu en retard. Il a fait plus de dix kilomètres de chemin. A percheville, il a rencontré M. Noyen, qui a été nommé directeur de la partie qui lui a été assignée, attend le camarade, Monsieur Lefort, pour le faire accompagner.

**M. Noyen,** qui a été nommé directeur de la partie qui lui a été assignée, attend le camarade, Monsieur Lefort, pour le faire accompagner.

**M. Leroy,** arrive un peu en retard. Il a fait plus de dix kilomètres de chemin. A percheville, il a rencontré M. Noyen, qui a été nommé directeur de la partie qui lui a été assignée, attend le camarade, Monsieur Lefort, pour le faire accompagner.

**M. Leroy,** arrive un peu en retard. Il a fait plus de dix kilomètres de chemin. A percheville, il a rencontré M. Noyen, qui a été nommé directeur de la partie qui lui a été assignée, attend le camarade, Monsieur Lefort, pour le faire accompagner.

**M. Noyen,** qui a été nommé directeur de la partie qui lui a été assignée, attend le camarade, Monsieur Lefort, pour le faire accompagner.

**M. Leroy,** arrive un peu en retard. Il a fait plus de dix kilomètres de chemin. A percheville, il a rencontré M. Noyen, qui a été nommé directeur de la partie qui lui a été assignée, attend le camarade, Monsieur Lefort, pour le faire accompagner.

## BOULETIN POLITIQUE

La Chambre et le Sénat, ayant voté définitivement le collectif, ont pris des vacances. Sous prétexte que les élections municipales ont lieu au début de mai, les sénateurs et les députés ont décidé qu'ils ne recommenceraient à siéger que le 23 mai. Deux mois de repos d'un seul coup. Ces Messieurs y vont évidemment un peu fort !

Tous ces Messieurs, qu'ils soient de Gauche, du Centre ou de Droite. Nous sommes froids, vous le voyez, sans idée préconçue. Nous trouvons que le Parlement, qui se repose six mois sur douze, ne peut, et dans l'attente d'une semblable attitude. Les vacances parlementaires des Piqués devraient durer quinze à vingt jours au plus, pas plus. C'est toujours la même histoire. C'est le bon plaisir d'une oligarchie de hauts fonctionnaires, au lieu d'un seul. Ce n'est ni le suffrage universel, ni le régime parlementaire.

**L'Écho de la Semaine**

« Avant de partir en vacances la Chambre a voté le projet d'améliorer les conditions de travail des ouvriers et employés. Ce projet, qui a été adopté à l'unanimité, prévoit des réductions de heures de travail et des améliorations de salaires. Le projet est considéré comme un succès important pour le régime parlementaire. »

« Le Gouvernement a déposé au Sénat le projet de loi relatif aux assurances sociales, qui est considéré comme un succès important pour le régime parlementaire. »

« A Paris, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi relatif aux assurances sociales, qui est considéré comme un succès important pour le régime parlementaire. »

**Notes & Commentaires**

« Les dispositions relatives aux assurances sociales, qui ont été adoptées par la Chambre, sont considérées comme un succès important pour le régime parlementaire. »

« Le projet de loi relatif aux assurances sociales, qui a été adopté à l'unanimité, est considéré comme un succès important pour le régime parlementaire. »

« Les dispositions relatives aux assurances sociales, qui ont été adoptées par la Chambre, sont considérées comme un succès important pour le régime parlementaire. »

**CHAMPROND-EN-GATINE.** — Le jour de Pâques, la société de tambours et clairons « Le Réveil Champromnais » donnait son concert annuel.

Tout d'abord les tambours et clairons défilerent de la mairie jusqu'à la place où avait lieu le concert.

Une élégante et nombreuse assistance s'empressa pour entendre les acteurs dans l'exécution d'un programme de choix.

Miles Hayward, Sergent, Ricou, Leveau se firent applaudir dans diverses chansons. M. Sagot, dans son répertoire comique obtint un vif succès. Quant à Mlle Lefort et M. Aupetit, ils se révélèrent artistes de talent dans « Odette, di pêche-toi », ainsi que dans un duo qu'ils rendirent d'une façon impeccable.

Citons également quelques autres pièces comiques qui provoquèrent lilarité générale.

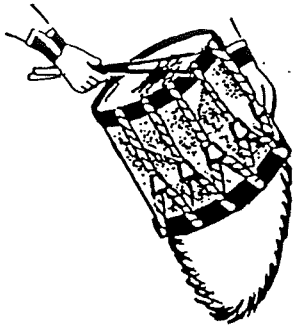
Mme Bouvier qui tenait le piano, et Mlle Guimond qui chanta l'assistante avec son violon, ont droit également à des compliments.

Les tambours et clairons terminèrent cette joyeuse matinée, et le succès obtenu est la récompense des efforts des dirigeants et exécutants.

Une quête faite au profit du bureau de bienfaisance, a produit la somme de 103 francs.

**LA LOUPE.** — *Le Théâtre Moderne* donnera samedi soir : « Vous n'avez rien à déclarer », comédie bouffe en 3 actes.

Dimanche soir : « Maria-Jeanne, la femme du peuple », drame en 6 actes.



## LES TAMBOURS

L'année 1994 aura été une année bien remplie pour les Tambours de Champrond-en-Gâtine.

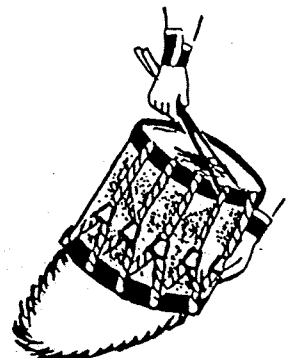
Il faut dire qu'elle avait particulièrement bien commencée puisqu'on a pu voir le dimanche 06 février dernier, Jean Gilles et deux de ses élèves, Pierrick Lecointre et Claude Lemaire, sur la scène du Théâtre de l'Empire à Paris. ILS participaient à l'émission de Jacques Martin "Le Monde est à vous" avec tout un ensemble représentant "Les Tambours de 89" (une association regroupant les joueurs de tambours français) dont ils font partie.

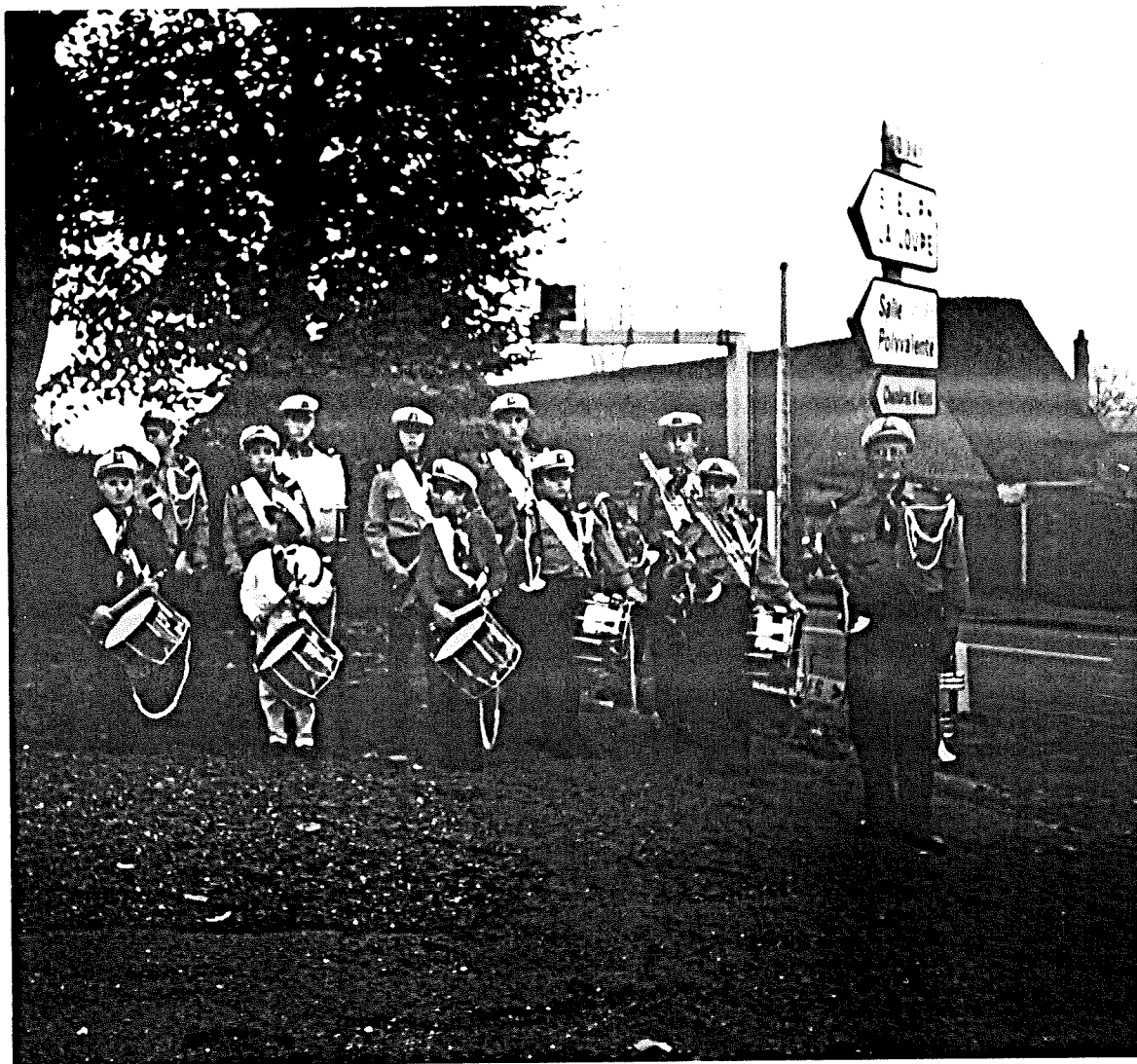
Dans la région, Jean Gilles et ses tambours ont participé à de nombreuses manifestations et notamment à la kermesse du Château des Vaux. Ils ont également animé la cérémonie du 11 novembre à Champrond-en-Gâtine.

La formation qui aime à jouer en public et défiler possède plusieurs costumes : un très officiel et un plus fantaisiste pour s'adapter aux différentes situations. Partout où ils passent, ils font un tabac. Impossible de rester de marbre devant cette armée de tambours, qui fait vibrer le coeur des petits et des grands à l'unisson.

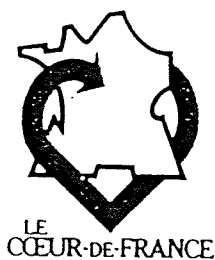
Tous ceux qui les suivent depuis leur création, en 1989, ont pu constater les progrès réalisés par les jeunes élèves (ils ont entre 8 et 14 ans) de Jean Gilles.

Ancien musicien de la musique de l'Air de Paris, le tambour major se souvient avec émotion de son défilé sur les Champs Elysées en 1989. Ils étaient plus de 2000 (nationaux et régionaux). Un grand moment. S'il donne des cours, tous les samedis après-midi, à Champrond, Jean Gilles enseigne aussi son art à l'école de musique de La Loupe où il a actuellement sept élèves. Petits tambours deviendront grands et le maître sait qu'il faut encourager ses élèves. C'est pourquoi, à Champrond, lors du repas de la Sainte Cécile, il a remis les écharpes des "Tambours de 89" à Pierrick Lecointre et Mehdi Picavais. Deux jeunes tambours prometteurs, qui ont fait une superbe démonstration de "tambours manchots" lors de cette manifestation. Il y avait notamment au programme des fantaisies à baguettes très remarquées. Il faut dire que le compositeur n'était autre que Jean Gilles... Une référence s'il en est.





REGION CENTRE



CENTRE

Jean Gilles poursuit son action constructive. Le groupe du Centre participe à toutes les cérémonies commémoratives et aux fêtes villageoises du Canton de La Loupe. Activité salubre puisque le groupe progresse en technique et en effectif. Ils sont maintenant 12 tambours à bien battre la caisse...

En association avec l'harmonie de La Loupe, ils assurent des concerts et abordent la compagnie du fifre.

Excellents résultats, lorsqu'on sait que rien n'existait, il y a si peu de temps.

# ASSOCIATION "CHAMPROND EN GATINE SPORT ET CULTURE"

La presse locale s'étant largement fait l'écho du bilan de l'année 1994 exposé lors de notre Assemblée Générale du 17 décembre dernier, il ne me semble pas utile d'en revenir dans cette chronique.

Je préfère, à l'aube de cette quatrième année d'existence jeter un regard peu rétrospectif sur l'évolution de cette association, créée à l'initiative de Mr DESMAISON en octobre 1991, avec un projet statutaire clairement défini :

- de susciter, promouvoir, exercer et développer les activités de temps libre (récréatives, culturelles, sportives...)

- de renforcer la solidarité rurale des habitants en fonction de leurs préoccupations, quels que soient leur âge, leurs opinions politiques ou religieuses, leur profession et leur origine.

- d'aider à la promotion de la commune par des activités diversifiées dépassant le cadre de la vie locale.

Depuis sa création, l'Association s'est donc efforcée de proposer à la population Champronnaise des prestations dans le droit fil des ambitions, qu'elle s'était fixées à l'origine.

## ACTIVITES SPORTIVES :

En ce qui concerne tout d'abord les activités sportives (randonnée pédestre, cyclotourisme, tennis de table), il est clair qu'elles se sont pratiquées avec une assiduité très inégale durant la période des trois ans écoulés. Cependant, cela n'entame en rien le dynamisme des responsables de sections, qui poursuivent avec une entêtement sympathique la mise en place de leurs projets.

### Le Cyclotourisme :

Ainsi la section cyclotouriste pratiquement moribonde fin 1993 a retrouvé en 1994 un regain d'activité. En effet, à l'initiative de Jean-Pierre BRIHAYE, animateur de cette section, ont été organisées deux sorties VTT, qui ont manifestement relancé l'intérêt des jeunes (et de quelques adultes) de la commune pour cette discipline sportive.

### Les Randonnées Pédestres :

Organisées par Michéline et Hubert GUILLEMET, elles ont toujours suivi leur petit bonhomme de chemin entraînant bon an mal an les fidèles adeptes de la promenade, sur des parcours judicieusement choisis et praticables par tous.

### Le Tennis de table :

Le tennis de table, quant à lui, pose quelques problèmes de fonctionnement. Les contraintes imposées pour la pratique de ce sport en ce qui concerne le lieu (salle polyvalente) et le jour (mercredi après-midi pour les enfants et mercredi soir pour les adultes) ne sont pas, selon moi, à l'origine de ces problèmes de fonctionnement. Il faudrait chercher un peu du côté des joueurs eux-mêmes. Peut être ne sont ils pas assez nombreux, ni assez enthousiastes ou assidus. Les animateurs de cette activité trouveront sans doute une solution avant la fin de cette année.

## ACTIVITES CULTURELLES :

Dans cette même période de 3 ans, les activités culturelles ont été nombreuses. Le Concert MOZART de novembre 1991, première manifestation organisée par "SPORT ET CULTURE" (un baptême du feu en quelque sorte pour la toute jeune association champronnaise) a connu un succès remarquable qui a surpris par son ampleur : l'une des plus belles réussites de l'association dans ce domaine.

L'année 1992 fut riche en manifestations musicales de grande qualité :

- \* "Petits Chanteurs à la Croix de Bois",
- \* Concert SCHUBERT,
- \* Prestation de la Chorale Champronnaise enregistrée par RADIO FRANCE.

Cette activité musicale assez soutenue s'est quelque peu ralentie en 1993 et n'a donné lieu qu'à un concert celui du quatuor de "l'ACADEMY OF ST MARTIN OF THE FIELDS".

En revanche le "PETIT THEATRE DE CHAMPROND" a donné deux représentations fort appréciées :

- \* le 30 avril avec "HUIT FEMMES"
- \* le 22 mai avec "LA BONNE ANNA".

Les activités culturelles de 1994 dans le domaine musical se sont écartées par souci de diversification, des prestations mises en place jusqu'alors :

- \* une soirée CABARET (12 mars),
- \* un concert de JAZZ (7 mai),
- \* un concert de ROCK (25 juin)
- \* un récital de piano (3 décembre)

Quant au "PETIT THEATRE" animé par Brigitte WARDAVOIR, il a présenté 3 pièces:

- \* "LES NANAS EN COLO" de Francis poulet,
- \* "UN BON GARCON" de Fernand Millaud
- \* "ON M'APPELLE EMILIE" de Maria Pacôme.

Je ne ferai volontairement aucun commentaire sur l'intérêt manifesté par la population locale aux différents spectacles organisés prioritairement pour elle par notre association. Que les Champronnaises et les Champronnais sachent simplement que tous les animateurs de SPORT ET CULTURE, soucieux de leur être agréables, déploient beaucoup d'énergie pour animer la vie communale par des prestations de qualité et qu'ils regrettent parfois de ne pas susciter plus d'enthousiasme.

Mai demain... Pourquoi pas ?

En attendant BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS.

Le Président

P.S. Forte de plus de 80 adhérents, l'association SPORT ET CULTURE serait heureuse de vous compter dans ses rangs. Pour obtenir votre carte, téléphonez à Nicole CAILLARD au 37 49 85 33. Conditions d'adhésions pour l'année 1995 : Adultes 60 F, enfants (jusqu'à 14 ans) 30 F.

En étant membre de l'association, vous pouvez faire partie du Conseil d'Administration et participer aussi à l'élaboration et à l'animation des activités tant sportives que culturelles.

Le Conseil d'Administration 1995 est le suivant :

BUREAU : Président : Guy DEMANGE

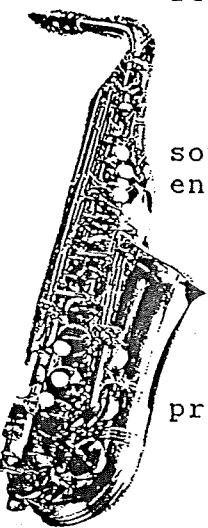
Vice-Présidents : Michèle MICHEL, Jean-Pierre BRIHAYE,  
Daniel VIDAL

Trésorière : Françoise BOYERE

Secrétaire : Nicole CAILLARD

MEMBRES : Thierry CAUCHETEUX, Micheline et Hubert GUILLEMET, Marcel LECAME, Eric LEGROS, Pierre PATUREL, Marcel RINGOT, Emile SERRURIER, Brigitte et Guy WARDAVOIR.

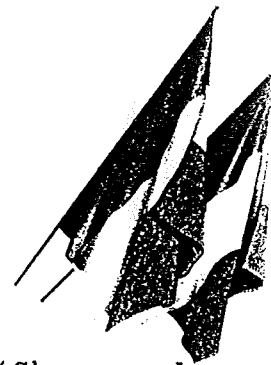
Indépendamment des dates proposées au calendrier ci-joint, l'association Sport et Culture a mis à l'étude des projets, dont les dates ne sont pas arrêtées.







## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS



Réunis au sein d'une association intercommunale (Champrond, Montlandon,, Le Thieulin, Friaize), les Anciens Combattants ont pour président Mr Michel FILLETTE.

En 1994, voici les manifestations organisées par cette association :

16 Janvier : Assemblée Générale

27 Février : Loto

De très nombreuses personnes sont venues tenter leur chance.

5 Mars : Soirée Fruits de mer

C'est la première fois que l'Association organise ce repas, qui comptait 97 participants dans une bonne ambiance.

19 Mars : Cessez le feu en Algérie

Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Champrond à 18 h 30. Allocution du Président et Vin d'honneur.

Congrès : Pas de congrès en 1994.

8 Mai : Armistice 39/45

Cette année, la commémoration du 8 mai marquait le 50ème anniversaire de la libération de la France. Messe à 10 h suivie du dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Champrond avec le concours des tambours de Mr Gilles. Un vin d'honneur fut servi aux Anciens Combattants et Amis à la salle de réunions.

18 Juin : Pique-nique

Les Anciens Combattants et le Club de l'Amitié de Champrond ont organisé une journée Pique-Nique au Bois des Souches. La journée était très réussie.

03 Juillet : Méchoui

Comme chaque année, notre méchoui a eu beaucoup de succès avec plus de 120 participants. Un très bon repas fut servi dans une bonne ambiance assurée par Mr Vidal et son épouse.

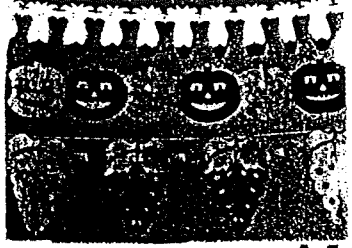
15 Août : Libération de Champrond

Dépôt de gerbes au Monument aux Morts suivi d'un pot d'amitié.

11 Novembre : Armistice 14/18

Cette année, Friaize organisait cette journée du souvenir. Messe et dépôt de gerbes au Monument aux Morts à Friaize avec les Tambours de Mr Gilles. Très bonne prestation suivie d'un vin d'honneur. A 12 h 30, les Anciens Combattants, leur famille et amis se sont retrouvés à la Salle Polyvalente de Champrond, où Mr Bauer, traiteur à Senonches, leur avait préparé un excellent repas.

Les Manifestations prévues en 1995 sont inscrites au Calendrier des Fêtes Communales ci-joint.



## ASSOCIATION AUTONOME DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association Autonome des Parents d'Élèves participe à la vie et au respect de l'enseignement, aux réformes scolaires, propose des activités scolaires et extra-scolaires.

Depuis sa création en 1984, l'Association a permis d'offrir aux écoles des appareils audio-visuels (magnétoscope, ordinateur), des équipements sportifs, des voyages, des cours d'anglais, de musique, la réalisation de l'OPE-RAT (merveilleux souvenir...). Les enfants ont en mémoire d'autres bons moments : galette des rois à l'école, carnaval, repas...

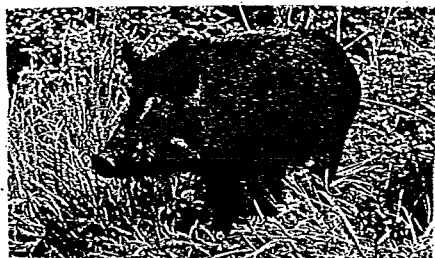
L'Association fonctionne grâce aux subventions communales, aux adhésions des familles, aux produits des animations.

A ce jour, un projet est en oeuvre : l'activité piscine à Fontaine-Simon.  
D'autres projets sont à l'étude, toute suggestion est bienvenue.

Afin de continuer à dynamiser notre école et mener à bien de nouveaux projets, l'association vous remercie de l'intérêt que vous portez à son action en assistant aux diverses animations qu'elle organise.

Composition du bureau pour l'année scolaire 94/95 :

- Président : Jean-Pierre BRIHAYE
- Vice-Présidente : Brigitte WARDAVOIR
- Trésorière : Carole BOURNISIEU
- Secrétaire : Marie-Pierre LECAME



### UNE NOUVELLE ASSOCIATION



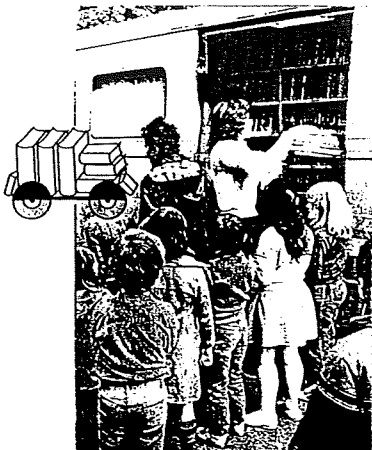
Une nouvelle association est née à Champrond fin 1994 :

il s'agit de l'ADIASC

Association de Défense des Intérêts Agro-Sylvo-Cynégétiques du Massif forestier de Champrond en Gâtine et des communes environnantes.

Le but est d'installer et d'entretenir des clôtures, pour protéger les cultures des sangliers et cervidés.





## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Depuis le 1er Janvier 1995, notre Bibliothèque Associative est devenue municipale.

Par conséquent, aucune cotisation ne sera plus perçue. Le prêt des livres sera libre et limité à trois semaines au terme desquelles les livres devront être rapportés ou le prêt renouvelé pour une même durée, ceci afin d'éviter les oublis ou les pertes d'ouvrages (que nous devons payer à la Bibliothèque d'Eure et Loir).

Du 09 au 15 janvier 1995, la Bibliothèque d'Eure et Loir a mis à notre disposition à la Salle Polyvalente une exposition : LE LOUVRE.



## ON PEUT REVER

Avec quatre fleurs et une simple branche, certains font un bouquet. Et le beau s'installe.

Avec les mêmes quatre fleurs, la même branche, la plupart ne font rien.

D'autres, enfin, piétinent les fleurs et cassent gratuitement la branche.

Le monde est ainsi fait qu'il y a des différences... Et qu'il faut bien les accepter...

N'empêche : on peut rêver ; on peut rêver de printemps rempli de fleurs, de maisons remplies de bouquets et de longues mains de femmes les disposant à même une table de bois.

On peut rêver. Il faut rêver. "Plus je vieillis, et plus je vois que ce qui ne s'évanouit, ce sont les rêves " disait Cocteau.



MITHRIDATE



# LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE "SECURISEE"

Les nouvelles cartes sont délivrées en Eure et Loir depuis le 12 décembre 1994.

\* Les délais d'obtention sont plus longs car elles sont établies par un centre spécialisé, environ 15 à 20 jours.

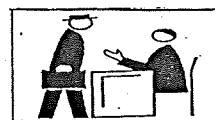
\* Les démarches plus complexes :

Les renouvellements sont traités comme les premières demandes.

## Pièces à fournir :

- Un timbre fiscal à 150 F
- Deux photos d'identité identiques (35 x 45) noir et blanc ou couleur, tête nue et de face, récente, de bonne qualité, ni collées, ni agrafées.
- Deux pièces justificatives de domicile (facture E.D.F., eau, quittance d'assurance, certificat d'imposition, quittance de loyer).
- Un document d'état civil : extrait de naissance, livret de famille du demandeur ou des parents, le tout certifié conforme.
- Une prise d'empreinte de l'index gauche.

## Conséquences :



- La comparution du demandeur est donc obligatoire.
- Prendre toutes précautions pour obtenir à temps sa carte d'identité. Aucune carte ne pourra être délivrée en urgence.
- La remise de la carte périmée sera faite après l'obtention de la nouvelle carte.

## Les cartes d'identité actuellement en circulation demeurent-elles valables ?

Les titres d'identité actuels restent valables jusqu'à leur date d'expiration. La nouvelle carte est délivrée à l'occasion des premières demandes et des renouvellements.

## Quels sont les avantages d'une informatisation de la carte nationale d'identité ?

L'authenticité de la carte est indispensable à la qualité et à la confiance des rapports quotidiens entre le citoyen et la société.

La falsification des titres d'identité permet toutes sortes d'utilisations frauduleuses (plus de 10 000 procédures judiciaires établies en 1991).

La délivrance d'un titre d'identité reposant sur un système de gestion informatisée permet de remédier à ces difficultés.

Cette nouvelle carte constitue pour son détenteur et pour les utilisateurs une protection et une garantie contre l'usurpation d'identité et l'utilisation frauduleuse de ce titre.

## Quelles informations figurent sur la carte ?

Le nom et le prénom, le sexe, la date et le lieu de naissance, la taille, la nationalité, le domicile, la photographie, la signature, l'autorité de délivrance, les dates de délivrance et d'expiration.

## A quoi sert l'empreinte digitale ?

C'est une garantie essentielle contre les tentatives d'usurpation d'identité.

Elle permet de détecter les tentatives d'obtention ou d'utilisation frauduleuse d'un titre d'identité.

C'est l'un des procédés qui permet l'identification certaine d'une personne, lors d'une procédure judiciaire.



## QU'EST-CE QU'UN PARC NATUREL REGIONAL ?

Un Parc Naturel Régional est un territoire rural fragile, parce que menacé - soit par la désertification, soit par une très forte pression urbaine ou une surfréquentation touristique -, au patrimoine remarquable, qui s'organise autour d'un projet pour assurer durablement sa protection, sa gestion, et son développement économique et social.

### QUELLES SONT LES MISSIONS D'UN PARC NATUREL REGIONAL ?

Un Parc Naturel Régional a pour missions :

\* La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et humain :

Il s'attache à gérer de façon harmonieuse ses espaces ruraux ; à maintenir la diversité biologique de ses milieux ; à préserver et valoriser ses ressources et ses sites les plus remarquables et les plus fragiles.

\* Le développement économique et social :

Le Parc Naturel Régional contribue au développement économique et social en liaison avec les initiatives locales. Il fonde sa politique de développement économique sur la préservation de l'environnement et la valorisation de son patrimoine. Il a pour mission d'assurer une qualité de vie pour ses habitants en soutenant l'économie locale, en valorisant son territoire et ses ressources naturelles et humaines, notamment par le développement d'un tourisme de qualité.

\* L'accueil et l'information du public :

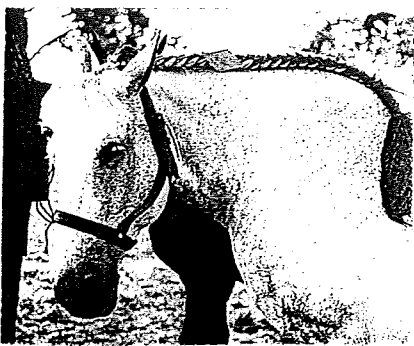
Il favorise le contact du public avec la nature, sa compréhension, et sa sensibilisation aux problèmes de l'environnement, sa découverte de la culture locale, à partir d'activités et d'équipements respectueux de la nature et des paysages.

\* L'expérimentation :

Dans le cadre de ses missions, le Parc met au point des procédures et des méthodes d'actions expérimentales ou exemplaires qui peuvent être reprises sur d'autres territoires.

### COMMENT SE CREE UN PARC NATUREL REGIONAL ?

L'initiative de la création est de la compétence du Conseil Régional. Le projet de Parc Naturel Régional est élaboré dans la concertation la plus large possible entre toutes les forces vives du territoire concerné. L'accord qui se dégage entre les collectivités territoriales (Conseils Régionaux, Conseils Généraux, Communes du territoire concerné) et les différents partenaires, est mis en forme dans un contrat : LA CHARTE. Après adhésion volontaire de tous les partenaires à la Charte et son approbation par le Ministère de l'Environnement - propriétaire de la marque "Parc Naturel Régional" -, le Parc Naturel Régional est classé par décret pour 10 ans.



Afin de pérenniser l'action de revitalisation entreprise, la coopération mise en oeuvre avec l'ensemble des forces vives, et la mobilisation des crédits nationaux et européens, un plan de mise en valeur et de développement du Grand Perche a été envisagé.

La procédure la plus appropriée en vue de mener à bien ce projet nous a semblé être la procédure Parc Naturel Régional. A cet effet une Association d'Etude pour un Parc Naturel Régional du Perche couvrant le Perche d'Eure et Loir, de l'Orne, et du Loir et Cher, soit 235 communes, a été créée en octobre 1991.

#### LA DEMARCHE ADOPTEE :

La démarche adoptée a été volontairement exploratoire et participative :

\* Exploratoire, pour apprécier l'intérêt, la faisabilité, et les limites géographiques d'un Parc Naturel Régional :

- d'une part, 5 études spécifiques ont été réalisées par des cabinets spécialisés afin d'obtenir le diagnostic d'un regard objectif et expérimenté, ainsi que des propositions d'orientations nouvelles pour la sauvegarde et la mise en valeur du Perche

- . Etude du patrimoine naturel
- . Etude du patrimoine architectural et culturel
- . Etude du contexte socio-économique local
- . Etude paysagère
- . Expertise de la filière bois

-d'autre part, une enquête approfondie auprès des 235 communes du Perche a été réalisée sur la base d'un questionnaire circonstancié afin de compléter cet état des lieux.

\* Participative : Trois commissions de réflexion, outil de concertation avec les représentants de l'ensemble des forces vives (administrations, chambres consulaires, collectivités locales, associations et autres organismes) ont été constituées afin d'établir un état des lieux, de faire émerger les préoccupations de chacun, et de dégager des orientations pour l'action.

#### LES ORIENTATIONS RETENUES :

Au terme de cette démarche exploratoire, le projet initial s'est subdivisé en 2 projets :

- Un plan de développement pour le Grand Perche (235 communes, comportant en son sein

- Un Parc Naturel Régional du Perche pour le "Coeur du Perche" c'est à dire la partie restée la plus typiquement percheronne (une centaine de communes)





## LA DETERMINATION DU "COEUR DE PERCHE"

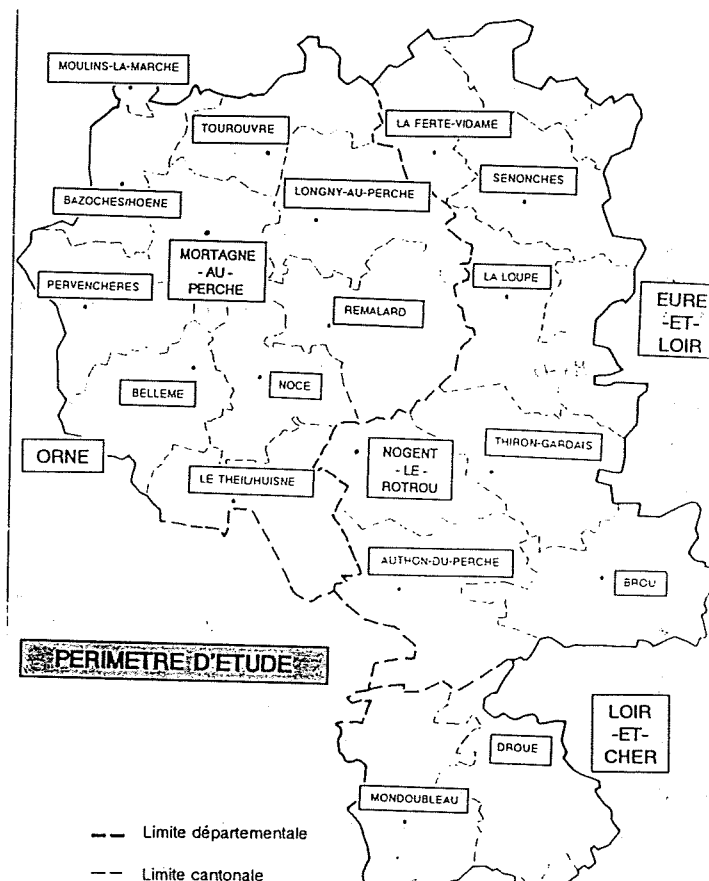
Ce sont des critères de typicité du paysage (environnement naturel et bâti), étudiés sur le terrain par un bureau d'étude spécialisé, qui ont présidé à l'établissement du périmètre ; il s'agit des critères suivants :

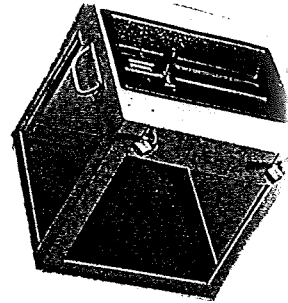
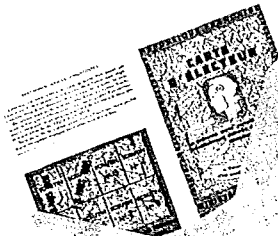
- le vallonnement
- les forêts (notamment forêts sur les hauteurs)
- le cloisonnement végétal (bocage)
- la qualité du bâti
- le tapis végétal (prairies + céréales)
- les vergers ou fruitiers isolés.

L'étude simultanée des six éléments susvisés, à partir de 200 points d'observation, sur les 235 communes du secteur d'étude initial d'une part croisée avec l'inventaire des milieux naturels biologiquement intéressants d'autre part, a conduit notre association à la demande du Ministère de l'Environnement et de la Fédération des Parcs Naturels de France à ne proposer que les communes les plus typiques pour le projet de Parc Naturel Régional du Perche.

Les deux régions concernées par ce projet se sont prononcées favorablement sur le périmètre proposé par notre association, et viennent d'officialiser la candidature du Perche, sur cette base géographique, auprès des Préfets de Région.

La décision quant au périmètre définitif du projet appartient au Ministère de l'Environnement : le périmètre du Parc Naturel Régional lui-même reposera sur une libre adhésion des communes à la Charte et au Syndicat de gestion du Parc Naturel Régional du Perche.





## L'ANNEE 1995 SERA UNE ANNEE ELECTORALE

Le 31 janvier : Elections de la Chambre d'Agriculture et des Tribunaux Paritaires des Baux Ruraux.

Les 23 avril et 07 mai : Elections Présidentielles

En Juin : Elections Municipales (la date n'étant pas encore fixée officiellement)

En ce qui concerne les élections municipales, nous vous proposons de procéder comme nous l'avons fait à plusieurs reprises de venir vous inscrire en mairie, si vous le désirez bien sûr, pour le 30 avril, afin d'organiser ces élections dans les meilleures conditions possibles.

Le renouvellement du Conseil Municipal est un acte important dans la vie d'une commune, car chaque administré détient la possibilité de désigner les hommes et les femmes qui conduiront les destinées de la commune, pour les six années à venir. C'est dans un souci de clarté et afin que chaque électeur choisisse en toute sérénité, que je vous propose de constituer une liste unique, ouverte à tous ceux et à toutes celles qui brigueraient une fonction électorale.

\*\*\*\*\*

### RIONS UN PEU...

Une jeune fille demande à une autre :

- Alors, toujours amoureuse de ton parachutiste ?
- Non, je l'ai laissé tomber.

- J'ai battu un record

- Ah bon lequel ?

- J'ai réussi à faire en 15 jours un puzzle sur lequel il y avait écrit "De 3 à 5 ans".

Un client revient chez le pharmacien :

- Votre dentifrice a un gout infecte
- Et alors ? De toute façon, vous le recrachez.



# COMMENT METTRE EN ECHEC LES CAMBRIOLEURS ?

Vous vous apprêtez à quitter votre domicile, votre résidence secondaire, votre magasin etc..., voici quelques conseils pratiques pour vous éviter d'être cambriolé ou pour faciliter la recherche des objets qui pourraient vous être dérobés en votre absence.

## COMMENT EVITER LES CAMBRIOLAGES ?

Avant votre départ :

- Ne stationnez pas votre caravane devant votre domicile.
- N'affichez pas sur votre porte d'entrée vos dates d'absence même si vous avez une clientèle à satisfaire.
- N'enregistrez pas d'informations relatives à vos dates d'absence sur votre répondeur téléphonique.
- Faites effectuer un transfert d'appels téléphoniques pour donner l'illusion d'une présence.
- Ne laissez pas à la portée des malfaiteurs tous objets qui pourraient leur permettre de pénétrer chez vous par effraction (tournevis - barres métalliques - pied de biche - outils de jardinage) ou pour escalade (échelle).
- Ne faites pas savoir dans les lieux publics que vous allez vous absenter.
- Laissez vos clés à un voisin.
- Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie de votre domicile et laissez lui vos coordonnées pour vous joindre.

Pendant votre absence :

- Faites relever votre boîte aux lettres régulièrement.
- Faites ouvrir quotidiennement vos volets par la personne qui détient vos clefs pour faire croire à une présence.

## SI VOUS DEVIEZ MALGRE TOUT ETRE CAMBRIOLE, COMMENT EVITER UN PREJUDICE TROP IMPORTANT ET FACILITER LA RECHERCHE DES OBJETS DEROBES ?

- Relisez bien les clauses de votre contrat d'assurance concernant le vol et veillez à bien les respecter scrupuleusement pour être dédommagé en cas de sinistre.
- Ne conservez aucune valeur (numéraires, chèques, cartes bancaires, bijoux...) à votre domicile, déposez les plutôt dans un coffre.
- Photographiez tous vos objets et meubles de valeur. Notez soigneusement leurs particularités et n'hésitez pas à les marquer de façon discrète pour être en mesure de les reconnaître. Ne laissez pas vos photographies chez vous mais déposez les dans un coffre ou chez une tierce personne de confiance.
- Si vous avez des massifs de fleurs sous vos fenêtres et des allées sablonneuses dans votre jardin, ratissez les au moment de votre départ.
- Disposez à l'intérieur de votre demeure derrière chaque issue (portes et fenêtres) des feuilles de journaux sur le sol. Elles permettront peut-être de relever des traces.
- Enfin faites disparaître à l'aide d'un chiffon toute empreinte sur les poignées et objets pouvant être manipulés par les malfaiteurs.
- Les personnes âgées, étant les plus vulnérables, doivent veiller à n'ouvrir leurs portes à des inconnus qu'avec une extrême prudence.

Nous espérons que ces quelques conseils vous éviteront bien des désagréments à votre retour.

La Gendarmerie

UNE DES PLUS ANCIENNES FAMILLES DE LA COMMUNE

FAMILLE MAUPIN - BONNEAU

Pierre CHENEAU-Marie RICHARD

Jean CHENEAU-Elise SAUNIER  
1740-1787

François CHENEAU-Marie Louise ROUX  
1774- ?

Guillaume VALES-Jeanine CHOLET  
1813- ? 1808- ?

Charles MAUPIN-Héleine JUMEAU  
1813- ? 1819- ?

Jacques SALMON-Marie Louise PALLU  
1811- ?

Jean-Louis CHESNEAU-Marie Louise HEBERT  
1811-1858 1815- ?

Charles MAUPIN - Marie VALES  
1837- ? 1840- ?

Célestin SALMON-Marie DESVAUX  
1837-1880 ? -1885

Louis BONNEAU-Louise CHESNEAU  
1848- ? 1852- ?

Jules MAILLARD-Joséphine BLONDEAU  
1852- ? 1856- ?

Constantin MAUPIN - Marie Aline SALMON  
1869-1933 1872-1956

Julien BONNEAU-Marie MAILLARD  
1874- ? 1880- ?

Raymond MAUPIN-Marie Thérèse BONNEAU  
1894-1976 1903-1991

Gilberte BONNEAU-Maurice GAUBERT  
1911 1906- ?

Lucien GUYON-Janine MAUPIN  
1920 1925

Christiane GAUBERT-Etienne CHATEAU  
1934 1932

Jean GUYON-Chantal MARCHAND  
1949 1950

Didier GUYON-Claudine ROYER  
1952 1955

Sophie GUYON-Philippe PRELLE  
1969 1960

Fabienne CHATEAU- J.P. CHABOCH  
1961 1954

Stéphane GUYON-Patricia GROSEIL  
1971 1961

Christophe GUYON-Katy BADIER  
1967 1972

Yvan GUYON Maud GUYON  
1977 1980

Romain PRELLE  
1992

Séverine CHABOCHE  
1981

Gaël CHABOCHE  
1984

Jennifer GUYON

# FAMILLE MAUPIN - BONNEAU

Tous les membres de cette famille ont des liens étroits avec Champrond-en-Gâtine et ses environs immédiats.

Voici les personnes qui ont vécu ou vivent sur la commune :

L'AIGUILLON : Jean Guyon,  
Didier Guyon, Claudine Royer, Yvan Guyon, Maud Guyon  
Sophie Guyon,  
Janine Maupin, Lucien Guyon  
Raymond Maupin, Marie-Thérèse Bonneau  
Marie Salmon, Constantin Maupin

L'EMPIRE : Sophie Guyon, Philippe Prella, Romain Prella  
Janine Maupin, Lucien Guyon  
Marie-Thérèse Bonneau, Raymond Maupin  
Julien Bonneau, Marie Maillard  
Jean-Louis Chesneau, Marie-Louise Hébert

LES VITRIERS : Fabienne Château,  
Christiane Gaubert, Etienne Château  
Gilberte Bonneau, Maurice Gaubert  
Julien Bonneau, Marie Maillard  
Louis Bonneau, Louise Chesneau

BEAUREPAIRE : Jean-Pascal Chaboche, Fabienne Château, Séverine  
Chaboche, Gaël Chaboche

BOURG DE CHAMPROND (derrière l'église) : Célestin Salmon

Sont nés à Champrond-en-Gâtine :

L'AIGUILLON : Jean Guyon, Didier Guyon  
Janine Maupin

L'EMPIRE : Marie-Thérèse Bonneau  
Julien Bonneau  
Louise Chesneau

LES VITRIERS : Christiane Gaubert  
Gilberte Bonneau

BEAUREPAIRE : Jean-Pascal Chaboche

BOURG DE CHAMPROND : Raymond Maupin  
Marie-Louise Hébert

Sont nés à Le Thieulin :

Maillebouis : Marie Salmon

La Chapelle : Marie Maillard

Est né à Frétigny :

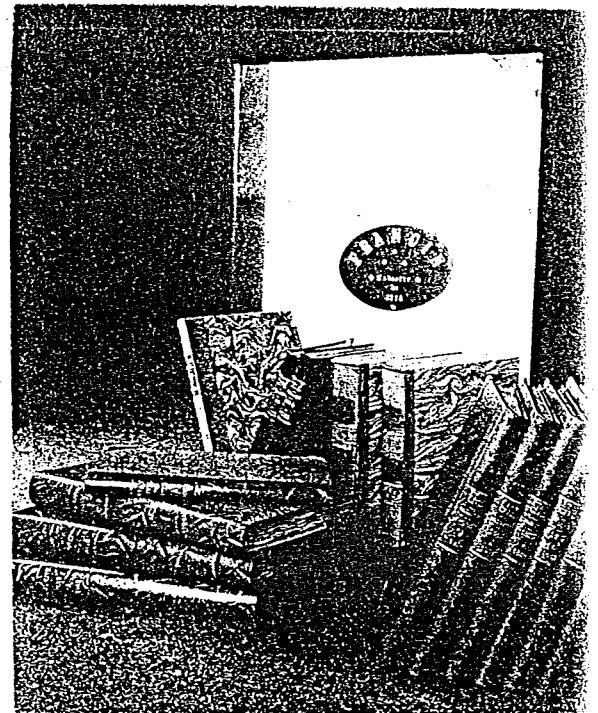
La Briotière : Constantin Maupin  
Sont nés à Combres :

Les Champeaux : Louis Bonneau

Charles Maupin

Sont nés à Le Favril :

Jean-Louis Chesneau, François Chesneau, Jean Chesneau





## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

\* Aucun détritius, bouteilles plastiques, cartons, sacs ne doivent être déposés autour du container à verres. (sur le parking DDE en face le garage CITROEN).

\* Dorénavant, les poubelles doivent être sorties le mardi matin. (le ramassage ayant lieu en fin de matinée).

\* Tous les déchets de jardin (tonte de gazon, branchages, légumes) encombrant inutilement les containers et poubelles. Entassés dans un coin de votre jardin, ils se transformeront d'eux-mêmes en compost et vous procureront un complément de fumure appréciable.

\* Les monstres ne sont plus acceptés au ramassage mais doivent être acheminés directement à la déchetterie de Courville, vous pouvez d'ailleurs y joindre tous les déchets dont on a parlé ci-dessus.

Jours et Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Le lundi de 14 à 19 h

Le jeudi et samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 45

Le dimanche de 9 h à 12 h 45

N.B. : La Collecte est supprimée les jours fériés.

\*\*\*\*\*

## QUALITE DE L'EAU



Les dernières analyses révèlent une eau de qualité bactériologique et chimique conforme à la réglementation pour les paramètres recherchés.

Teneur en nitrates : 27 mg

\*\*\*\*\*

## ANNONCE



Professeur de musique (Piano, Orgue) recherche un local de 15 à 20 m<sup>2</sup>, où donner ses cours le samedi.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Melle DOUCET au 37 21 49 70 (le soir).





## CALENDRIER COMMUNAL DES FETES

- \* MERCREDI 11 JANVIER 1995 : Galette des Rois du Club de l'Amitié
- \* DIMANCHE 15 JANVIER 1995 : Assemblée Générale des Anciens Combattants
- \* SAMEDI 21 JANVIER 1995 : Assemblée Générale de la Société de Pêche
- \* SAMEDI 28 JANVIER 1995 : Repas médiéval des Parents d'Elèves
- \* MERCREDI 22 FEVRIER 1995 : Assemblée Générale du Club de l'amitié
- \* DIMANCHE 26 FEVRIER 1995 : Loto des Anciens Combattants
- \* SAMEDI 04 MARS 1995 : Soirée Fruits de Mer des Aniens Combattants
- \* DIMANCHE 19 MARS 1995 : Lotombola des Parents d'Elèves à Montlondon
- \* SAMEDI 25 MARS 1995 : Repas de Printemps (Sport et Culture)
- \* SAMEDI 1er AVRIL 1995 : Carnaval (Parents d'élèves) à Montlondon
- \* DIMANCHE 23 AVRIL 1995 : Sortie V.T.T. (Sport et Culture)
- \* DIMANCHE 30 AVRIL 1995 : Banquet des Anciens de la commune
- \* LUNDI 1er MAI 1995 : Randonnée Pédestre (Sport et Culture)
- \* DIMANCHE 7 MAI 1995 : Les foulées champronnaises (Sport et Culture)
- \* SAMEDI 27 MAI 1995 : Concert de Jazz (Sport et Culture)
- \* 10 ET 11. JUIN 1995 : Sortie VTT (Sport et Culture)
- \* SAMEDI 24 JUIN 1995 : Feu de St Jean à Beaurepaire  
Bal Guinguette (Sport et Culture)
- \* DIMANCHE 25 JUIN : Kermesse communale
- \* SAMEDI 1er JUILLET 1995 : Soirée Théâtrale (Sport et Culture)
- \* DIMANCHE 2 JUILLET 1995 : Méchoui des Anciens Combattants
- \* DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 1995 : Repas annuel du Club de l'Amitié
- \* 23 ET 24 SEPTEMBRE 1995 : Fête du Sport (Sport et Culture)
- \* SAMEDI 14 OCTOBRE 1995 : Assemblée Générale Sport et Culture
- \* DIMANCHE 10 DECEMBRE 1995 : Exposition-Vente du Club de l'Amitié

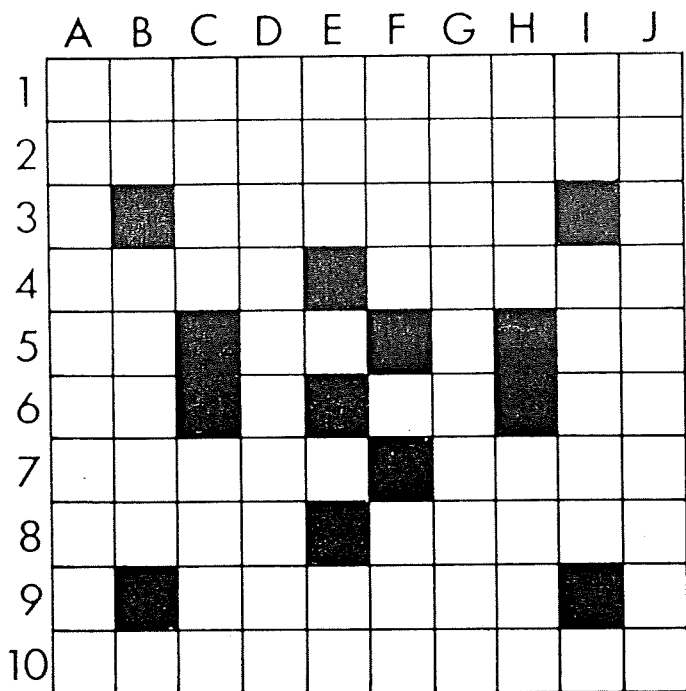
## COMMEMORATIONS

- DIMANCHE 19 MARS 1995 : FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE
- LUNDI 08 MAI 1995 : ARMISTICE 1945
- MARDI 15 AOUT 1995 : LIBERATION DE CHAMPROND
- SAMEDI 11 NOVEMBRE 1995 : ARMISTICE 1918



# LE PELE MELE

Pour rendre plus ardue la solution des deux grilles ci-dessous, nous en avons mélangé les définitions. Il convient de noter toutefois, que lorsqu'une ligne (horizontale ou verticale) comporte plus d'un mot, les définitions correspondant aux premiers mots de chacune des grilles se suivent avant que ne soient données les définitions correspondant aux deuxièmes mots et ainsi de suite.



## HORIZONTALEMENT :

1. Met en quarantaine - Six ou huit canons —
2. Libertaire - Cosmonaute — 3. Toasts - Corrompre — 4. Céleri - Non-fondé - Bords - Pensées — 5. Drame japonais - Cardinaux - Grecque - Note - Symbole chimique - Négation — 6. Démonstratif - Note - Phonét. : arme - Ville de Chaldée - Soleil égyptien - Deux dans le Var — 7. Flâner - Sac en peau de bouc - Peut être de rattrapage - Entendre — 8. Pays arabe - Employer - Facile - Rivière de Guyane — 9. Ressasse - Aulne — 10. Intertitres - Essai.

## VERTICALEMENT :

- A. Escarpolette - Constructeurs — B. Indéfini - Obstacle - Organe central - Nègres — C. Mesure anglaise - Etat américain - Précède souvent le corrigé - Enlèvement dans le désordre — D. Commandant de vaisseau grec - On les taille pour chicaner — E. Début du début du tertiaire - Tête d'octogénaire - Demi-mort - Phonét. : eurent de l'inclination — F. Sur une croix - En Nouvelle-Calédonie - Début d'agitation - Etroits romains — G. Repoussoir - Lime — H. Crochet - Montagne des Alpes - Peu de chose - Elimer — I. Note - Conjonction - Petit paravent - Tâche sur la peau — J. Rendues plus étroites - Sensibilité charnelle.

